

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 NOVEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le trente novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 23 novembre 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 26 – REPRESENTES : 3

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mme AUBRY Sylvie, M. BROUTIN Ludovic, Mme CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, GUILLAUME Marie-Hélène, GUINEL Marie-Jeanne et LE BOUEDEC Christiane, M. MORMANN Nolann, Mmes ORDRONNEAU Séverine et PELÉ LEGOUX Laurence, M. PONTAC Serge, Mme SCHLADT Rita.

EXCUSES : M. PLANTARD Thierry (pouvoir à Mme PELE LEGOUX Laurence), MM. RICARDEAU James (pouvoir à Mme LE BORGNE Véronique) et M. TANI Florent (pouvoir à Mme SCHLADT Rita)

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes DUBOURG Yolande, LE BORGNE Véronique

OBJET :	Convention de partenariat Athénor « Je lis du Théâtre » 2017 – 2018 et demandes de subventions
----------------	---

N° 2017 / 11 / 12

L'opération « Je Lis du Théâtre », créée en 1997, est un dispositif initié par Athénor pour relever le pari d'une familiarisation aux textes d'auteurs contemporains lors d'un travail continu sur l'année.

L'opération vise à faire découvrir au plus grand nombre les écritures théâtrales contemporaines, ainsi que les auteurs et les professionnels du livre.

La MAIRIE DE BLAIN, l'Ecole ANATOLE FRANCE, le collège LE GALINET et ATHENOR ont souhaité s'associer pour conduire, dans le cadre de leurs missions respectives, plusieurs actions artistiques en s'appuyant sur un travail spécifique avec les jeunes scolarisés à Blain et leur famille.

Ce partenariat, initié sur l'année scolaire 2016 - 2017 se fonde sur un travail collectif de la médiathèque, des établissements scolaires et d'Athénor, et engage une réflexion commune pour la création d'un pôle dynamique et vivant autour de la création artistiques et des écritures contemporaines.

.../

Le bilan de l'année 2016- 2017 ayant été positif, il est proposé de reconduire le dispositif pour l'année 2017 – 2018.

- *Sur temps scolaire auprès des classes*

Découverte du répertoire théâtral contemporain aux élèves de primaire et de collège à travers un parcours de lectures à voix haute, d'échanges littéraires et critiques avec les professionnels du livre et de l'écriture pour communiquer le plaisir de lire, approcher la spécificité de l'acte artistique et favoriser l'acquisition d'une culture théâtrale.

- *Hors temps scolaire auprès du public*

En s'appuyant sur le travail effectué avec les textes dans le cadre de Je Lis du Théâtre, une restitution en extérieur pourra être organisée avec les partenaires.

Le budget prévisionnel des actions susmentionnées a été défini comme suit :

Intitulé	Total
Action autour de la lecture sur le temps scolaire	5 198,00 €
Evènement tout public (prévisionnel)	2 235,00 €
Administration générale	743,00 €
Total des Charges	8 176,00 €
Participation Département Loire Atlantique	690,00 €
Participation du collège Le Galinet	1 200,50 €
Participation Ville de Blain	6 285,50 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la note de synthèse et le projet de convention, adressés à l'ensemble des conseillers municipaux, à l'appui de leur convocation.

Vu l'avis favorable de la Commission Education – Enfance – Jeunesse et Formation, en date du 2 Octobre 2017.

Le Conseil Municipal,

APPROUVE les termes de la Convention de partenariat Athénor « Je lis du Théâtre » 2017 – 2018, à intervenir entre le Théâtre ATHENOR, la Ville de Blain et le collège Le Galinet, ainsi que le plan de financement prévisionnel détaillé dans la convention.

SOLLICITE une demande de financement dans le cadre du Projet Educatif Global intercommunal.

SOLLICITE l'octroi d'une participation financière du Conseil Régional

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir et tous documents se rapportant à cette affaire.

Vote : unanimité

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 4 décembre 2017,

Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20171130-CM-2017-11-12-
DE
Date de télétransmission : 05/12/2017
Date de réception préfecture : 05/12/2017

Séance du 30 novembre 2017
Délibération n° 2017 / 11 / 12